



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Ministre de l'Emploi et des Familles et ministre
responsable de l'Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Canada 

Cette publication est également accessible en ligne sur le [site Web de FedNor](#).

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

Unité des communications de FedNor
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario)
P3E 3L4
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Heures de bureau : De 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : media@fednor.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

N° de cat. : lu91-1/7F-PDF

ISSN 2817-6987

Also available in English under the title 2024-25 Departmental Results Report.

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Développement économique du Nord de l'Ontario](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Promouvoir la création d'emplois à court et à long terme, la croissance des entreprises et le développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario afin de soutenir une économie plus innovante, plus diversifiée et plus durable.
- Réduire les obstacles systémiques auxquels se heurtent les groupes méritant l'équité afin de développer une économie ouverte à tous les Canadiens, y compris ceux qui vivent dans les régions rurales et éloignées, les communautés autochtones et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Renforcer les partenariats stratégiques avec les intervenants régionaux, y compris le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les administrations municipales, les partenaires autochtones, les entreprises régionales et les organisations communautaires, pour faire progresser les priorités gouvernementales clés au profit de la région.
- Faire progresser les initiatives qui cadrent avec la [Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario](#), tout en cherchant activement des occasions d'actualiser et de moderniser la Stratégie. Cela comprend la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, le

gouvernement provincial et les administrations municipales et la mobilisation des partenaires et des intervenants régionaux afin de veiller à ce que la Stratégie continue de répondre aux besoins changeants des entreprises et des collectivités et qu'elle favorise une nouvelle ère de croissance économique.

- Améliorer la capacité du Ministère à remplir son mandat en renforçant ses processus et ses capacités en matière de ressources humaines afin de favoriser un milieu de travail sain et diversifié. Il s'agit notamment de trouver des moyens de rationaliser les procédures internes, d'adopter des pratiques exemplaires pour la mise en œuvre des programmes, et de renforcer son effectif grâce à des efforts de recrutement stratégiques, à la formation en cours d'emploi et à la planification de la relève.

Faits saillants pour FedNor en 2024 2025

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 64 063 131 \$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) : 100

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de FedNor, veuillez consulter la section [Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le Ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Développement économique du Nord de l'Ontario

Dépenses réelles : 56 815 774 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 64

A fait la promotion du développement économique des collectivités, de la diversification et de la croissance industrielle et commerciale pour contribuer à une économie plus innovante et durable

Dans le cadre de ses programmes et services, et par le biais du soutien financier qu'elle fournit à des projets qui débouchent sur la création d'emplois et la croissance économique, FedNor collabore avec les entreprises et les partenaires communautaires pour renforcer le Nord de l'Ontario.

En 2024-2025, le Ministère a investi dans la croissance économique de la région en soutenant la création d'emplois et le développement durable. Dans le cadre de ses activités de financement, FedNor a soutenu des projets dans toute la région dans le but de promouvoir la résilience économique locale et de stimuler la croissance à long terme. Au total, FedNor a versé plus de 47,9 millions de dollars en subventions et en contributions pour soutenir 293 projets menés par des municipalités, des communautés autochtones, des entreprises, des organismes sans but lucratif et d'autres organisations et établissements régionaux clés, y compris des universités. Ces projets ont permis de générer des investissements de 222,2 millions de dollars provenant d'autres sources, et 22,6 % du financement total des projets provenait de sources provinciales et fédérales.

Grâce à ses programmes de base, FedNor a aidé des collectivités de toutes tailles, y compris des communautés des Premières Nations et des collectivités de petite taille, rurales et éloignées, à planifier et à mobiliser leurs ressources, à favoriser la croissance des entreprises et à saisir de nouvelles

possibilités. Le Ministère a également réalisé des investissements ciblés et apporté son soutien à des entreprises à divers stades de développement, les aidant ainsi à accélérer leur croissance, à améliorer leur efficacité et à adopter des technologies innovatrices. De plus, FedNor a mis l'accent sur le renforcement des écosystèmes d'innovation régionaux, permettant au milieu des affaires de collaborer sur des idées, d'élaborer des solutions visant à améliorer la productivité, de stimuler la compétitivité à l'échelle mondiale et d'attirer de nouveaux talents. Ces contributions, effectuées dans le cadre du [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#), du programme [Croissance économique régionale par l'innovation](#), du [Programme de développement des collectivités](#) et de l'[Initiative de développement économique](#) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ont permis de verser 43,5 millions de dollars pour soutenir 267 projets en 2024-2025.

FedNor a également mis en œuvre d'importantes initiatives temporaires visant à accroître la diversification et la croissance économiques, dont le [Programme pour la croissance du tourisme](#), l'[Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle](#), l'[Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle](#) et le [Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#). Au total, FedNor a versé 4,4 millions de dollars pour soutenir 26 projets dans le cadre de ses programmes temporaires en 2024-2025.

A favorisé et renforcé une économie inclusive et durable pour tous les résidents du Nord de l'Ontario

Au cours du dernier exercice, FedNor a appuyé des projets axés sur l'élimination des obstacles et la promotion de la participation économique des groupes méritant l'équité, y compris les Autochtones, les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les entrepreneurs des communautés noires et d'autres groupes racisés, les personnes en situation de handicap, les nouveaux arrivants au Canada, les femmes, les jeunes et les personnes 2ELGBTQI+. Sur le financement total accordé en 2024-2025, 17,5 millions de dollars (36 %) ont été alloués à des projets dont les activités ou les résultats ont profité en particulier à un ou plusieurs groupes méritant l'équité. Plus précisément, 26,9 % de tout le financement a été accordé à des projets dont les activités ou les résultats ont profité aux Autochtones, 4,4 % à des projets visant les jeunes, 2,9 % à des projets visant les femmes, 1,9 % à des projets visant les francophones, 0,2 % à des projets visant les nouveaux arrivants et 0,2 % à des projets visant les communautés noires¹.

Misant sur ces investissements ciblés, FedNor a mis en œuvre des programmes spécialisés visant à promouvoir le développement économique inclusif dans tout le Nord de l'Ontario, comme l'[Initiative de développement économique](#) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et le [Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#). Collectivement, ces initiatives ont permis de verser des contributions ciblées totalisant environ 977 000 \$ pour financer des projets visant à soutenir des possibilités économiques pour les communautés francophones et les entrepreneurs des communautés noires, facilitant ainsi leur pleine participation à l'économie.

FedNor a également pris diverses mesures pour soutenir le développement et la diversification économiques des communautés autochtones. Parallèlement à la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, le Ministère a renforcé sa

¹ Les projets peuvent profiter à plus d'un groupe méritant l'équité, ce qui signifie que ces chiffres ne sont pas mutuellement exclusifs.

collaboration avec les communautés des Premières Nations, les organisations autochtones et d'autres ministères afin de faire progresser la réconciliation économique.

En collaboration avec d'autres bailleurs de fonds, FedNor a donné la priorité aux initiatives de renforcement des capacités, aidant les communautés autochtones à planifier, élaborer et exécuter des projets qui favorisent la croissance à long terme. Pour ce faire, FedNor a fourni un soutien aux communautés autochtones afin de les aider à obtenir des fonds gouvernementaux pour des projets menés par des Autochtones et des organisations offrant des services aux Autochtones.

À titre d'exemple, FedNor a obtenu l'approbation d'une proposition dans le cadre de [l'Initiative sur les partenariats stratégiques \(IPS\)](#) visant à aider les communautés autochtones à accéder à des possibilités économiques émergentes dans le secteur de l'énergie propre. À l'interne, FedNor a également renforcé la mobilisation au sein du Ministère en matière de prestation de programmes aux demandeurs autochtones grâce à la création d'un groupe de travail sur les projets autochtones.

Afin de favoriser le développement des secteurs clés dans toute la région, FedNor a appuyé des projets dans les secteurs prioritaires et émergents décrits dans la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, comme l'exploitation minière, la foresterie, le tourisme, la fabrication, l'agroalimentaire et les sciences de la santé et de la vie. Sur le financement total accordé à l'ensemble des programmes, 20 millions de dollars (41,7 %) ont été consacrés à ces secteurs.

Conformément à son engagement en faveur d'un développement inclusif et durable, FedNor a également investi 5,1 millions de dollars dans des projets d'énergie propre afin de faciliter la transition vers une économie verte et d'encourager l'adoption de technologies propres.

FedNor a également alloué la majeure partie de son financement, soit plus de 36,2 millions de dollars (75,7 %), à des projets réalisés dans des collectivités de petite taille, rurales et éloignées² du Nord de l'Ontario.

Afin d'améliorer l'accès et la prestation des services, FedNor a lancé un nouveau portail client et système de gestion des programmes de subventions et de contributions en 2024-2025. Grâce à cette nouvelle plateforme, les utilisateurs peuvent soumettre leurs demandes de financement en ligne et gérer leur profil de manière autonome. De plus, les utilisateurs peuvent indiquer volontairement s'ils appartiennent à un groupe méritant l'équité, ce qui renforce l'engagement de FedNor envers l'inclusion et permet d'analyser la participation de diverses populations démographiques.

Le nouveau système améliore l'accessibilité, renforce la collecte et la communication des données et renforce la capacité du Ministère à évaluer le rendement des programmes. Il appuie également les pratiques de FedNor en matière d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) en intégrant les considérations d'équité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.

A cultivé des partenariats solides et stratégiques pour faire progresser les priorités gouvernementales dans la région

Tout au long de l'exercice 2024-2025, FedNor a donné la priorité à la sensibilisation et à la collaboration avec tous les ordres de gouvernement, ainsi qu'avec les intervenants locaux et régionaux, afin de mieux

² Les projets en milieu rural sont définis comme des projets réalisés à l'extérieur des deux régions métropolitaines de recensement (RMR) du Nord de l'Ontario, à savoir le Grand Sudbury et Thunder Bay.

répondre aux besoins en constante évolution du Nord de l'Ontario. En approfondissant ses relations stratégiques avec les dirigeants municipaux, les organisations et les gouvernements autochtones, les entreprises et les organismes sans but lucratif, le Ministère a réussi à se positionner comme un partenaire, un conseiller et un facilitateur essentiel pour un large éventail d'initiatives économiques.

Dans le cadre de son rôle de conseiller et d'éclaireur, FedNor a aidé les organisations et les entreprises à s'y retrouver dans les programmes de financement gouvernementaux, les cadres réglementaires et les possibilités de partenariats stratégiques. Grâce à des conseils pratiques, elle a aidé ses clients à accéder non seulement aux programmes offerts par le Ministère, mais aussi à établir des liens avec des ressources complémentaires dans les secteurs provincial, fédéral et privé. Cette approche globale visait à maximiser les retombées et à promouvoir la viabilité à long terme.

Dans le cadre de son rôle de rassembleur, FedNor a organisé des tables rondes, des ateliers et des événements de réseautage afin de réunir des experts, des innovateurs et des personnes provenant de partout dans la région. Ces événements ont offert une plateforme pour la mise en commun des connaissances particulières à la région, des pratiques exemplaires et des nouvelles tendances, permettant ainsi aux ministères fédéraux et aux intervenants de rester bien informés des défis et des possibilités propres au Nord de l'Ontario.

FedNor a également aidé ses clients à accéder à une expertise et à des ressources spécialisées dans le domaine des affaires, aidant ainsi les entreprises et les collectivités à faire face aux incertitudes économiques émergentes et à accélérer leur croissance. Grâce à des services de conseil personnalisés et à des programmes ciblés, le Ministère a fourni à ses clients les outils nécessaires pour s'adapter à l'évolution des conditions du marché et poursuivre leur réussite à long terme. Ces efforts ont contribué à bâtir une économie régionale plus résiliente, plus agile et plus compétitive.

A dirigé les efforts visant à actualiser la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario

La [Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario \(SPCNO\)](#), dirigée par FedNor, reflète une approche pangouvernementale visant à favoriser un développement économique solide dans la région. Dans le cadre de la SPCNO, lancée en 2018, le gouvernement reconnaît que la mise en œuvre de stratégies fondées sur le lieu est essentielle pour répondre aux besoins particuliers de la région et relever les défis qui s'y posent. La Stratégie vise à orienter les investissements fédéraux et à encourager une plus grande collaboration entre les ministères fédéraux afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour le Nord de l'Ontario.

En 2024-2025, FedNor a entrepris d'actualiser la Stratégie afin de mieux tenir compte du contexte économique actuel et d'établir une nouvelle orientation axée sur l'optimisation du potentiel économique des entreprises et des collectivités de la région.

Pour soutenir cette actualisation, FedNor a publié au printemps 2024 le [Rapport d'étape de 2018-2023 : Aperçu des résultats](#), qui décrit les efforts déployés par le gouvernement fédéral et les variations d'une année à l'autre dans l'économie du Nord de l'Ontario. Ce rapport a permis de faire ressortir les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés depuis le lancement de la SPCNO et de cerner les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires. Il a également servi de base à l'élaboration des priorités et des résultats actualisés de la Stratégie.

Plusieurs thèmes clés liés à la nécessité d'organiser d'autres séances de mobilisation sont ressortis dans le rapport, notamment :

- le développement durable et la croissance de l'économie verte;
- l'infrastructure; le transport et le logement;
- le renforcement de la main-d'œuvre par l'immigration, le recrutement, la rétention du personnel et le perfectionnement des compétences;
- l'amélioration de l'accès au capital-investissement par les groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi;
- l'amélioration des mesures de soutien ciblées pour les secteurs prioritaires du Nord de l'Ontario;
- la progression de la réconciliation économique et le soutien du développement économique dirigé par les Autochtones.

De juillet à octobre 2024, FedNor a organisé des séances de mobilisation ciblées avec plus de 300 intervenants. Ces séances ont permis de faire le point sur les progrès réalisés à ce jour, de recenser les lacunes et les occasions à l'échelle régionale, et de discuter des priorités actualisées et des mesures à prendre pour l'avenir. À l'issue des séances, FedNor a mené une enquête de validation afin de confirmer les thèmes clés et de hiérarchiser davantage les domaines d'intervention. Ce travail a permis de produire le rapport intitulé « [Ce que nous avons entendu](#) ».

Afin de favoriser une collaboration accrue avec d'autres ministères et organismes fédéraux, FedNor a dirigé la mise sur pied du comité interministériel sur la SPCNO. Les responsabilités communes du comité comprenaient le soutien aux séances de mobilisation avec les principaux intervenants, la détermination des initiatives susceptibles d'être harmonisées et la mise en commun de l'information.

Les renseignements recueillis grâce à ces activités de mobilisation ont aidé FedNor et ses partenaires à mieux comprendre comment relever les défis et saisir les occasions dans le contexte économique en évolution du Nord de l'Ontario. En collaboration avec le comité interministériel sur la SPCNO, FedNor a travaillé à l'élaboration d'une [stratégie](#) pangouvernementale actualisée, axée sur le lieu et exhaustive, publiée en 2025-2026. Cette nouvelle stratégie ambitieuse permettra d'orienter les investissements fédéraux dans le Nord de l'Ontario au cours des cinq prochaines années.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la responsabilité essentielle « [Développement économique du Nord de l'Ontario](#) » de FedNor, consultez la section « Résultats : Nos réalisations » du Rapport sur les résultats ministériels.

Message de la ministre

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor). Le Rapport décrit comment les investissements et les activités de FedNor au cours du dernier exercice ont permis de soutenir la croissance des entreprises, de promouvoir l'innovation dans les secteurs émergents et de diversifier les économies locales, y compris celles des collectivités rurales et éloignées et des communautés des Premières Nations, afin de stimuler le développement économique dans toute la région.

En tant qu'Agence fédérale pour le Nord de l'Ontario, FedNor a pour mission de renforcer la croissance économique, la diversification et l'innovation grâce à des investissements stratégiques et à des

partenariats. Depuis des décennies, FedNor agit comme catalyseur de la prospérité, en donnant aux collectivités, aux entrepreneurs et aux Autochtones les moyens de bâtir un avenir durable. Notre mandat n’a jamais été aussi essentiel qu’aujourd’hui.

En 2024-2025, les entreprises et les collectivités du Nord de l’Ontario ont fait face à de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne les changements dans les relations commerciales, les nouveaux besoins en main-d’œuvre, la demande d’une croissance durable, les solutions novatrices et l’approche axée sur le travail d’équipe pour stimuler l’économie. Malgré ces défis, l’économie du Nord de l’Ontario est restée forte, grâce à une croissance mesurable dans des secteurs clés comme l’exploitation minière et la fabrication. En 2024, le produit intérieur brut de la région s’élevait à environ 34,6 milliards de dollars. Cette croissance est attribuable aux liens étroits qui unissent les travailleurs, les innovateurs et les entrepreneurs dévoués de la région, qui restent déterminés à s’améliorer, à améliorer la vie de leurs familles et à assurer la prospérité de la région.

En réfléchissant à l’exercice écoulé, je suis fière de souligner plusieurs réalisations clés qui mettent en évidence la contribution de FedNor à cette croissance. Au cours du dernier exercice, FedNor a versé 47,9 millions de dollars pour soutenir 293 projets menés par des municipalités, des communautés autochtones, des entreprises, des organismes sans but lucratif et d’autres organisations, y compris des établissements d’enseignement postsecondaire. Ces projets ont permis de générer des investissements de 222,2 millions de dollars provenant d’autres sources, et 22,6 % du financement total des projets provenait de sources provinciales et fédérales.

L’économie du Nord de l’Ontario se diversifie, et FedNor a joué un rôle essentiel dans le soutien de cette transformation. Cela comprenait un soutien axé sur des secteurs précis grâce à de nouveaux programmes annoncés dans le cadre du budget de 2024. Mise en œuvre en collaboration avec d’autres agences de développement régional du Canada, l’[Initiative régionale en matière d’intelligence artificielle \(IRIA\)](#) a permis de favoriser la production et la commercialisation de l’IA, ainsi que l’adoption d’applications d’IA dans les secteurs essentiels de la région. L’[Initiative régionale pour l’innovation en construction résidentielle](#) visait quant à elle à aider les entreprises et les organisations à améliorer la chaîne d’approvisionnement locale en matière de logement et à favoriser l’innovation dans le secteur de la construction résidentielle dans le Nord de l’Ontario.

FedNor a également œuvré à éliminer les obstacles auxquels font face certains groupes, dans le but de bâtir une économie inclusive pour tous les Canadiens, en particulier ceux qui vivent dans les régions rurales et éloignées, les communautés autochtones et les groupes de langue officielle en situation minoritaire. En renforçant ses relations avec les intervenants régionaux, y compris les gouvernements fédéral, le gouvernement provincial et les administrations municipales, les partenaires autochtones, les entreprises régionales et les organisations communautaires, FedNor a fait preuve de diligence pour faire progresser les priorités gouvernementales clés au profit de la région. Ainsi, au cours du dernier exercice, FedNor a fait progresser les travaux visant à actualiser la [Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l’Ontario](#). FedNor a recueilli les commentaires d’un large éventail de dirigeants des collectivités et de l’industrie lors de séances de consultation, et s’est appuyée sur ces informations pour orienter la révision de la Stratégie pangouvernementale.

FedNor est également restée fermement engagée à favoriser la réconciliation et l’autodétermination économique des communautés autochtones de la région. Au cours du dernier exercice, FedNor a investi dans des organisations dirigées par des Autochtones, soutenant des initiatives liées au renforcement des

capacités, à la création de nouveaux partenariats et au développement de l'infrastructure économique. Ces partenariats ont permis aux communautés autochtones de tirer parti de leurs atouts uniques, de créer des emplois et d'ouvrir la voie à une prospérité durable. À titre d'exemple, FedNor a obtenu l'approbation d'une proposition dans le cadre de l'[Initiative sur les partenariats stratégiques \(IPS\)](#) visant à aider les communautés autochtones à accéder à des possibilités économiques émergentes dans le secteur de l'énergie propre.

Enfin, FedNor s'est également efforcée d'améliorer la capacité du Ministère à remplir son mandat en renforçant la façon dont elle fonctionne, en améliorant ses processus et en constituant une équipe plus solide et plus diversifiée. Cela comprend la simplification des processus administratifs internes, l'utilisation des meilleures pratiques pour les programmes, ainsi que l'embauche et la formation du personnel afin de nous préparer pour l'avenir.

Au nom de FedNor, je tiens à remercier sincèrement nos intervenants régionaux pour leur dévouement à la réussite du Nord de l'Ontario. Le présent rapport témoigne des efforts collectifs qui propulsent notre région vers un avenir économique meilleur.

Je vous invite à lire ce rapport pour en savoir plus sur les efforts déployés par FedNor afin de bâtir une économie diversifiée et résiliente dans le Nord de l'Ontario et au Canada. Merci pour votre soutien et votre collaboration continus.



L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Développement économique du Nord de l'Ontario](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Développement économique du Nord de l'Ontario

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)

- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

FedNor favorise une économie novatrice, diversifiée et inclusive dans le Nord de l'Ontario en investissant dans la croissance régionale, notamment la commercialisation et l'adoption de technologies, ainsi que la diversification économique des collectivités.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine « Prospérité » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), et plus précisément à l'élément « Emploi » par l'intermédiaire des activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du Ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Développement économique du Nord de l'Ontario. Il convient de noter que FedNor a mis en œuvre un nouveau cadre ministériel des résultats en 2024-2025. Le nouveau cadre comprend des indicateurs plus spécifiques au Nord de l'Ontario, alors qu'avant la création de FedNor en tant qu'agence distincte en 2021, les indicateurs précédents étaient fondés sur des cibles nationales élaborées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Par conséquent, les résultats antérieurs ne sont pas applicables à la plupart des nouveaux indicateurs. Les résultats de 2024-2025 reflètent les ententes pour lesquelles les formulaires de résultats avaient été reçus au moment de la production du rapport. Pour établir ses cibles, FedNor a examiné les moyennes sur dix ans des résultats historiques de tous ses programmes de base. Afin d'améliorer ses rapports futurs et de mieux refléter les progrès en cours, le Ministère peaufine activement ses méthodes de suivi du rendement. Cela comprend des approches liées à la production de rapports provisoires pour les projets pluriannuels afin de permettre des évaluations provisoires plus précises et plus opportunes.

Tableau 1 : Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l'Ontario

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à la responsabilité essentielle « Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l'Ontario » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Montant mobilisé par dollar investi par FedNor dans des projets communautaires	1,95 \$	Mars 2025	2022-2023 : 2,08 \$ 2023-2024 : 1,61 \$ 2024-2025 : 2,19 \$
Nombre d'emplois créés ou maintenus en résultat direct des activités de projets de FedNor	4 600	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 7 153

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de biens physiques communautaires ou régionaux développés, modernisés ou agrandis en résultat direct des activités de projets de FedNor	60	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 41 ³
Pourcentage de bénéficiaires de FedNor qui font état d'une capacité accrue de répondre à leurs besoins sur le plan économique et en matière de développement des entreprises et de tirer profit des débouchés deux ans après la fin du projet	90 %	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 92,2 %

Tableau 2 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l'Ontario

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à la responsabilité essentielle « Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l'Ontario » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de produits, de processus, de services ou de technologies à valeur ajoutée <i>développés</i> en résultat direct des activités de projets de FedNor	230	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 101 ⁴
Nombre de produits, de processus, de services ou de technologies à valeur ajoutée <i>commercialisés</i> en résultat direct des activités de projets de FedNor	65	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 42 ⁵
Nombre de brevets, de licences ou de droits d'auteur déposés en résultat direct des activités de projets de FedNor	15	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 28

³ La cible n'a pas été atteinte en raison de plusieurs facteurs: certains résultats escomptés ont été initialement surestimés puisqu'ils incluait des retombées indirectes; les résultats finaux de quatre projets connexe sont toujours en attente; et trois projets ont été soit modifiés, soit annulés.

⁴ La cible n'a pas été atteinte en raison de plusieurs facteurs : certains résultats escomptés ont été initialement surestimés puisqu'ils incluait des retombées indirectes; de plus, les résultats annuels des projets pluriannuels en cours ne sont pas inclus, car les résultats ne sont déclarés que l'année de l'achèvement du projet.

⁵ La cible n'a pas été atteinte en raison de plusieurs facteurs : certains résultats escomptés ont été initialement surestimés puisqu'ils incluait des retombées indirectes; les résultats finaux de quatre projets connexes sont toujours en attente; de plus, les résultats annuels des projets pluriannuels en cours ne sont pas inclus, car les résultats ne sont déclarés que l'année de l'achèvement du projet.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Valeur des exportations de biens (en dollars) du Nord de l'Ontario	7 962 500	Mars 2025	2022-2023 : 7 617 334 (2021) 2023-2024 : 11 049 830 (2022) 2024-2025 : 10 035 120 (2024)

Tableau 3 : Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l'Ontario

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à la responsabilité essentielle « Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l'Ontario » au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Nombre de biens à l'appui de l'innovation créés, acquis/adoptés ou améliorés/adaptés en résultat direct des activités de projets de FedNor	170	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 53 ⁶
Nombre d'entreprises créées, maintenues, agrandies ou modernisées en résultat direct des activités de projets de FedNor	2 260	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 2 035 ⁷
Pourcentage d'entités soutenues par FedNor qui appartiennent majoritairement à des groupes sous-représentés ou sont dirigées majoritairement par des membres de groupes sous-représentés ⁸	Non disponible ⁹	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 43,1 %
Pourcentage des bénéficiaires du financement qui déclarent que leurs projets ont entraîné une amélioration des exportations, de la part de marché, des profits, de la croissance des ventes, de la croissance de l'emploi ou des recettes touristiques deux ans après la fin du projet	30 %	Mars 2025	2022-2023 : Non disponible 2023-2024 : Non disponible 2024-2025 : 52,4 %

⁶ Cette cible n'a pas été atteinte en raison de la réorientation des priorités parmi les demandeurs des programmes de FedNor. Le processus d'admission continue de FedNor garantit que les ressources sont distribuées selon les besoins identifiés.

⁷ Cette cible n'a pas été atteinte en raison de l'absence de rapports de résultats pour trois rapports trimestriels de Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), ainsi que pour trois projets connexes.

⁸ Les groupes sous-représentés pour l'indicateur « Pourcentage d'entités soutenues par FedNor qui appartiennent majoritairement à des groupes sous-représentés ou sont dirigées majoritairement par des membres de groupes sous-représentés » comprennent les personnes 2ELGBTQ+; les femmes; les Autochtones; les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire; les jeunes; les personnes en situation de handicap; les nouveaux arrivants au Canada et les immigrants; les communautés noires; les communautés racisées.

⁹ La cible sera créée grâce au nouveau portail client pour les subventions et les contributions après la première année complète de mise en œuvre (prévue pour 2025-2026).

La [section Résultats de l'infographie de FedNor dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la responsabilité essentielle « Développement économique du Nord de l'Ontario » en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de FedNor pour l'exercice.

Les collectivités sont économiquement diversifiées dans le Nord de l'Ontario

Le Nord de l'Ontario couvre un territoire vaste et diversifié, qui compte 150 municipalités et 106 Premières Nations réparties dans de vastes zones rurales, ainsi que les centres urbains du Grand Sudbury et de Thunder Bay. En 2024, Statistique Canada a estimé que la population de la région avait considérablement augmenté pour atteindre environ 944 000 personnes, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à 2021. La région compte 6 % de la population de l'Ontario, mais couvre 90 % du territoire de la province.

Comme de nombreuses régions du Canada, le Nord de l'Ontario doit faire face aux effets du vieillissement de la population. La région compte une proportion plus élevée de personnes âgées (23 %) que la province (18 %) et le Canada (19 %). Parallèlement, on observe une croissance notable de l'immigration et des inscriptions d'étudiants étrangers dans la région, en particulier dans les centres urbains. La région connaît également une augmentation de la population de jeunes autochtones, ce qui contribue à un profil démographique dynamique et en pleine évolution.

Bien que les deux centres urbains représentent une part importante de la population (30 %), le reste habite dans des collectivités rurales, dont beaucoup sont situées dans des régions éloignées où l'accès aux services est limité. Parmi les 150 municipalités du Nord de l'Ontario, toutes sauf deux sont classées comme rurales, la majorité d'entre elles comptant moins de 2 000 habitants. Une partie importante de ces collectivités, soit 38 subdivisions de recensement, sont considérées comme dépendantes d'un seul secteur d'activité. Le secteur dominant au niveau local emploie plus d'un tiers (33 %) de la main-d'œuvre.

En 2024, le produit intérieur brut (PIB) du Nord de l'Ontario était estimé à 34,6 milliards de dollars, et les prévisions indiquaient un taux de croissance annuel moyen de 1 % pour les 20 prochaines années. La région possède des ressources naturelles précieuses qui sont essentielles au soutien de l'économie, du commerce et des exportations du Canada, notamment des minéraux comme l'or, le nickel et le cuivre. On trouve dans le Nord de l'Ontario 27 des 28 mines de métaux en activité de la province. En 2024, le secteur le plus important de la région était celui des mines, représentant environ 15 % du PIB. Il s'agit également d'une source d'emploi importante, employant plus de 18 000 personnes. Ce secteur représentait 4,7 % de l'emploi total dans le Nord de l'Ontario, soit quatre fois la moyenne nationale de 1,2 %.

Le secteur forestier du Nord de l'Ontario est également un moteur économique important pour de nombreuses collectivités, car on y trouve 95 % des forêts productives de la province. Entre 2019 et 2024, la région a connu une perte de 800 emplois liés à la foresterie. Toutefois, le secteur a continué d'employer une partie importante de la main-d'œuvre, soit environ 9 000 travailleurs. En 2023, la moitié

de tous les emplois forestiers en Ontario se trouvaient dans le Nord de l'Ontario, alors que la région ne compte que 6 % de la population de la province. À l'échelle nationale, bien que le Nord de l'Ontario ne représente que 2 % de la population canadienne, le secteur emploie environ 8 % de tous les travailleurs forestiers du pays.

D'autres secteurs émergents ont contribué à diversifier les économies locales et offrent des possibilités supplémentaires de croissance et de productivité. Le secteur du tourisme, en particulier, a enregistré de solides gains; entre 2020 et 2023, le nombre d'emplois liés au tourisme a augmenté de 34 %, dépassant ainsi celui de la province et du Canada dans son ensemble. Cette dynamique dans le secteur du tourisme s'ajoute à celle d'autres secteurs en croissance et souligne le potentiel de la région au-delà des secteurs traditionnels basés sur les ressources.

Outre le tourisme, le secteur agricole continue de soutenir la production alimentaire locale et de renforcer la stabilité grâce aux recettes importantes provenant de la production laitière, de l'élevage, de la culture céréalière et d'autres cultures. Bien que le nombre d'emplois ait diminué, passant de 6 700 en 2016 à 6 300 en 2021, les prévisions nationales suggèrent une demande croissante de main-d'œuvre et de produits agroalimentaires dans les années à venir. De nouvelles possibilités d'intensification du commerce interprovincial se profilent également, les provinces collaborant pour faciliter la vente de produits par les producteurs locaux dans tout le Canada et renforcer l'économie canadienne.

De plus, les progrès réalisés dans le secteur de la fabrication ont permis d'élargir la production dans la région et ont contribué à optimiser la valeur des secteurs liés aux ressources naturelles. En 2023, le Nord de l'Ontario comptait plus de 1 500 entreprises œuvrant dans le secteur de la fabrication. Environ 80 % d'entre elles se concentraient sur la transformation à valeur ajoutée en lien avec les secteurs forts de la région, à savoir l'exploitation minière, la foresterie, l'équipement et la production alimentaire.

Reconnaissant les défis et les possibilités uniques de la région, FedNor s'engage à créer les conditions propices à une croissance économique durable et inclusive. Dans le cadre de son rôle de conseiller, de rassembleur, de guide, d'éclaireur et de bailleur de fonds, le Ministère favorise la création d'emplois, la croissance des entreprises et le développement communautaire.

Par l'intermédiaire de son programme phare, le [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#), FedNor adopte une approche fondée sur le lieu qui tient compte des facteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux propres à la région. En tirant parti des forces et des atouts des collectivités locales, le Ministère s'efforce de créer des conditions propices à l'épanouissement des personnes et des collectivités, en soutenant la croissance inclusive, la résilience et la prospérité à long terme dans tout le Nord de l'Ontario.

En 2024-2025, FedNor a versé plus de 19,2 millions de dollars en aide financière dans le cadre du volet de développement économique communautaire du Programme de développement du Nord de l'Ontario afin de soutenir 152 projets menés par des municipalités, des organismes sans but lucratif, des communautés autochtones et d'autres organisations et établissements. Ces contributions ont permis de générer 1,85 \$ pour chaque dollar investi par le Ministère.

Près des trois quarts (73,6 %) de l'aide fournie ont contribué à renforcer la compétitivité de la région et des collectivités locales grâce à la mise en œuvre de priorités visant à diversifier et à stimuler les investissements et la croissance des entreprises. Les activités financées dans le cadre de ce volet du Programme de développement du Nord de l'Ontario ont également favorisé une collaboration accrue entre les différents intervenants dans le but de réaliser des objectifs communs de développement économique régional, la planification stratégique et opérationnelle, et l'initiative Jeunes stagiaires pour contribuer à des projets liés au développement économique communautaire et au développement des entreprises.

Exemple d'un projet mené dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario visant à soutenir la compétitivité des collectivités

La **Première Nation de Lac Seul** a reçu un financement de 514 960 \$ dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario et a obtenu 1,3 million de dollars grâce au programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées de Ressources naturelles Canada afin de soutenir son projet pilote en bioénergie. Ce financement permettra à la Première Nation d'acquérir et d'installer deux chaudières à biomasse, l'une dans la caserne de pompiers et le bâtiment des travaux publics de Sioux Lookout, et l'autre dans le bâtiment des travaux publics et la scierie de la Première Nation de Lac Seul. Ce projet pilote permettra également de réduire la dépendance au diesel et servira de modèle qui pourra être reproduit et adapté pour répondre aux besoins d'autres communautés des Premières Nations situées dans des régions rurales ou éloignées.

Dans le cadre de l'[Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario](#), le Ministère a fourni un soutien financier à des municipalités et à des communautés autochtones afin qu'elles puissent embaucher du personnel chargé du développement économique. Ces efforts ont contribué à renforcer les capacités locales en matière de planification, de prise de décisions éclairées et de mise en œuvre d'initiatives de développement économique régional. Les activités mises en œuvre ont permis de créer des possibilités d'emploi, d'attirer des investissements, de stimuler la croissance et d'améliorer la productivité. Ce financement représentait 9,2 % du soutien fourni dans le cadre du volet de [développement économique communautaire](#) du Programme de développement du Nord de l'Ontario en 2024-2025 et a été reconnu par les principaux intervenants lors des séances de consultation sur la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario comme un moyen essentiel de faire progresser le développement économique local.

Exemple d'un projet mené dans le cadre de l'Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario

Grâce à une contribution de 300 000 \$ versée dans le cadre de l'Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario (IICNO), la **Première Nation de Mitaanjigamiing** a fait progresser ses objectifs de développement économique. Ce financement a permis d'embaucher un agent de développement économique à temps plein dont le rôle consiste principalement à mettre en œuvre le plan de développement économique de la communauté. Plus précisément, cet agent supervisera les initiatives visant à développer les activités commerciales et à créer de nouveaux hébergements touristiques, afin de favoriser la génération de revenus et l'emploi pour les membres de la communauté. Les activités prévues dans le cadre du projet devraient stimuler la croissance des entreprises sur le site touristique proposé, créer de nouveaux débouchés commerciaux et des services, et augmenter les recettes directes et les possibilités d'emploi pour la Première Nation de Mitaanjigamiing.

Faisant partie du [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028](#) du gouvernement du Canada, l'[Initiative de développement économique](#) mise en œuvre par FedNor vise à améliorer la vitalité économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Nord de l'Ontario et à renforcer la compétitivité de la région grâce à la dualité linguistique. Au cours du dernier exercice, FedNor a versé 800 000 \$ pour 8 projets dans le cadre de cette initiative, ce qui a contribué à favoriser le développement économique des communautés francophones. Ces projets ont permis d'appuyer le développement d'une nouvelle expertise grâce à l'innovation, à la diversification, à des partenariats et à un soutien accru pour les petites et moyennes entreprises francophones dans les CLOSM de la région.

Les francophones représentent environ 15 % de la population du Nord de l'Ontario, par rapport à 4 % en Ontario et 4 % au Canada hors Québec. Le pourcentage d'entreprises détenues par des francophones est également plus élevé dans le Nord de l'Ontario (11 %) que dans le reste de la province (3 %). Cependant, le déclin démographique global reste un défi important pour les communautés francophones de la région. Selon les estimations, il faudrait accueillir 12 391 immigrants francophones par an pendant une décennie pour lutter contre l'exode. Cela souligne à la fois l'importance des communautés francophones dans le Nord de l'Ontario et l'importance unique des initiatives ciblées visant à soutenir leur vitalité.

En tant qu'éclaireur et rassembleur, FedNor collabore avec un large éventail de partenaires régionaux afin de créer un environnement propice à la réussite et à l'épanouissement des collectivités, des entreprises et des particuliers. Elle travaille notamment avec le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les administrations municipales et les gouvernements autochtones afin de faire progresser les priorités gouvernementales clés et de diversifier les économies locales en établissant des partenariats pour la réalisation de projets dans les domaines de l'exploitation minière, de la foresterie, du tourisme, de l'agroalimentaire, des énergies renouvelables et de la fabrication. Ces efforts permettent de garantir que les intérêts du Nord de l'Ontario sont représentés dans les discussions sur le développement des ressources et que les collectivités et les entreprises sont bien informées des nouvelles possibilités qui s'offrent à elles.

Tout au long de l'exercice 2024-2025, FedNor a soutenu la croissance économique des communautés autochtones de la région en finançant des projets menés par des Autochtones dans le cadre de ses programmes permanents et temporaires. De plus, FedNor a pris les mesures suivantes :

- Renforcement des partenariats avec les organisations dirigées par les Premières Nations, les dirigeants communautaires et les organismes sans but lucratif afin de faire progresser les initiatives économiques menées par les Autochtones. Cela comprenait le financement de conférences sur le développement économique des Autochtones, la participation à des événements comme la réunion conjointe des chefs des Premières Nations de l'Ontario, l'organisation de séances de consultation axées sur les Autochtones au sujet de la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, et des déplacements dans des communautés autochtones éloignées afin de rencontrer directement les dirigeants et le personnel chargé du développement économique pour discuter des nouvelles possibilités.
- Poursuite de la collaboration avec Ressources naturelles Canada, Services aux Autochtones Canada, la province de l'Ontario et les communautés des Premières Nations pour la mise en œuvre de la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#) et de l'approche fédérale dans la région du Cercle de feu. Ces efforts comprenaient la promotion d'un renforcement des relations avec les communautés touchées afin de garantir une participation significative des Premières Nations aux processus décisionnels. Le Ministère a notamment mis l'accent sur le soutien au renforcement des capacités et à la planification stratégique au sein des communautés des Premières Nations, ainsi que sur la facilitation des évaluations des infrastructures et des activités de développement.
- Soutien à la participation du Canada à l'[initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\) sur les régions et villes minières](#) en contribuant à une étude de cas régionale et en appuyant la tenue de la conférence de l'OCDE des régions et villes minières 2024 dans la région du Grand Sudbury. Cet événement a mis en avant les perspectives des Premières Nations, les possibilités de développement conjoint et les recommandations politiques.

Dans tout le Nord de l'Ontario, et en particulier dans les régions rurales et éloignées, les collectivités sont confrontées au vieillissement de la population et à une pénurie de main-d'œuvre, notamment d'experts techniques et de travailleurs qualifiés. La population âgée étant plus importante que dans le reste de la province et du Canada, les nouveaux arrivants sont essentiels pour renforcer la main-d'œuvre de la région. Au cours du dernier exercice, FedNor a collaboré avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour soutenir la mise en œuvre du programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et nordiques et la transition vers les [programmes pilotes d'immigration dans les communautés rurales et francophones](#) en 2025. Ces initiatives visent à aider les collectivités rurales à attirer de nouveaux arrivants, à remédier à la pénurie de main-d'œuvre et à permettre aux entreprises locales de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Le Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones, en particulier, est conçu pour augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent dans les communautés francophones en situation minoritaire. Pour soutenir ces efforts, le Ministère a fourni une aide financière à [certaines municipalités](#) de la région afin qu'elles puissent embaucher du personnel qualifié chargé de participer à ces programmes et de les mettre en œuvre.

De plus, FedNor a continué à soutenir les efforts visant à attirer et à garder les talents en 2024-2025 en finançant des [stages pour les jeunes](#). FedNor fournit une aide financière aux jeunes stagiaires au moyen de trois programmes de financement : Croissance économique régionale par l'innovation (CERI), le Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO) et l'Initiative de développement économique (IDE). Ces stages permettent aux employeurs du Nord de l'Ontario de disposer des ressources humaines indispensables et offrent aux jeunes une expérience professionnelle précieuse, renforçant ainsi la capacité de développement économique de la région.

Au cours du dernier exercice, FedNor a renforcé ses partenariats avec des organismes fédéraux et provinciaux afin d'améliorer la prestation de ses services et d'accroître la portée de ses initiatives. Par exemple, FedNor a utilisé de manière stratégique son vaste réseau d'agences de développement régional pour faciliter la coordination efficace des programmes, y compris la mise en œuvre de nouvelles initiatives et la réalisation d'évaluations indépendantes. En collaboration avec les agences de développement régional, FedNor a coordonné les réponses aux nouveaux enjeux, comme la diversification commerciale, et a établi une présence unifiée dans les forums économiques mondiaux, comme l'OCDE. La collaboration entre les agences de développement régional a été essentielle pour la mise en commun des pratiques exemplaires, notamment celles liées à l'analyse comparative entre les sexes plus, aux services internes, à la mesure du rendement et à l'analyse des données.

FedNor a également rétabli le Groupe de gestion du Nord de l'Ontario afin de promouvoir le dialogue et la collaboration horizontaux, de favoriser la mise en commun des pratiques exemplaires et de résoudre les problèmes d'intérêt commun dans le Nord de l'Ontario entre les équipes de gestion des autres ministères fédéraux et de la province.

De plus, FedNor a renforcé ses partenariats stratégiques avec le gouvernement fédéral au cours du dernier exercice, notamment avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) grâce à des initiatives comme le Service de croissance accélérée et le Fonds stratégique pour l'innovation. Le Ministère a également collaboré avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada afin de soutenir la réalisation d'évaluations technologiques pour les projets axés sur l'innovation. De plus, FedNor a renouvelé son partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada afin de tirer parti de son expertise pour l'évaluation des projets et la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

À l'échelle provinciale, FedNor a maintenu sa collaboration avec la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, le ministère du Développement et de la croissance économique du Nord et le ministère de l'Énergie et des Mines afin d'octroyer des fonds pour des projets. Le Ministère a rencontré régulièrement ces partenaires afin de veiller à ce que les initiatives de financement soient complémentaires aux autres mesures fédérales et provinciales et répondent efficacement aux besoins particuliers de la région.

Résultats obtenus

Au total, FedNor a versé plus de 20 millions de dollars à 160 projets dans le cadre de ce résultat ministériel en 2024-2025. Dans le cadre de ce résultat ministériel :

- La majorité (96,0 %) du financement a été distribué par l'intermédiaire du Programme de développement du Nord de l'Ontario, suivi de l'Initiative de développement économique (4,0 %).
- La plupart (71,0 %) des fonds alloués ont permis de soutenir des projets en milieu rural et éloigné dans la région¹⁰.
- Environ les deux tiers du financement (65,9 %) ont été accordés à des projets qui profitent en particulier à un ou plusieurs groupes méritant l'équité (Autochtones, jeunes, communautés francophones, nouveaux arrivants au Canada ou femmes).
- Un peu plus du tiers des contributions accordées par FedNor (36,0 %) ont servi à soutenir des projets dans un secteur prioritaire et émergent mentionné dans la SPCNO. Les secteurs prioritaires et émergents comprennent l'exploitation minière, la foresterie, le tourisme, la fabrication, l'agroalimentaire et les sciences de la santé et de la vie. Au total, 10,4 % des contributions ont aidé les collectivités et les entreprises à mettre en œuvre des initiatives en matière de technologies propres.

Les entreprises innovent et prospèrent dans le Nord de l'Ontario

Les petites entreprises sont au cœur des communautés du Nord de l'Ontario. Elles déterminent l'identité des villes et sont essentielles à la vitalité économique et à la croissance à long terme de la région. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 99,7 % de toutes les entreprises employant des salariés dans la région; moins de 100 entreprises emploient plus de 500 personnes. La majorité des entreprises de la région sont situées dans des zones rurales, où elles contribuent de manière considérable à la création d'emplois, au développement local et à la durabilité des communautés.

En date de 2024, le nombre d'entreprises est passé à plus de 74 000¹¹. Bien que la majorité des entreprises continuent d'afficher une croissance positive, les PME doivent relever des défis liés notamment au recrutement et au maintien en poste de la main-d'œuvre, à l'obtention de financement et à l'adoption de nouvelles technologies. De plus, en raison de la vaste superficie et de la faible densité de population du Nord de l'Ontario, les entreprises sont confrontées à d'autres défis liés à la détérioration et à l'insuffisance des infrastructures (transports, large bande et logement), aux longues distances qui les séparent des marchés et aux coûts d'exploitation plus élevés en matière d'énergie, de main-d'œuvre, de capitaux et de matières premières. Ces obstacles peuvent limiter les possibilités d'investissement et freiner la croissance, en particulier pour les groupes méritant l'équité qui peuvent faire face à des obstacles supplémentaires. Les participants aux séances de consultation sur la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario ont confirmé que ces défis justifient la mise en place de mesures de soutien ciblées et fondées sur le lieu afin de favoriser un environnement entrepreneurial inclusif dans lequel les entreprises du Nord de l'Ontario peuvent prospérer.

Au cours du dernier exercice, la région a fait preuve de résilience et a connu une croissance malgré les incertitudes persistantes sur les marchés mondiaux et la montée des tensions commerciales. Ces défis ont contraint les entreprises à s'adapter à l'évolution de la dynamique commerciale. Selon les dernières données, les exportations de la région ont atteint 10,1 milliards en 2023. Bien que cela représente une

¹⁰ Les projets en milieu rural sont définis comme des projets réalisés à l'extérieur des deux régions métropolitaines de recensement (RMR) du Nord de l'Ontario, à savoir le Grand Sudbury et Thunder Bay.

¹¹ Ce chiffre comprend à la fois les entreprises employant des salariés et les entreprises employant un nombre indéterminé de personnes.

légère baisse par rapport aux 11 milliards de dollars atteints en 2022, ce chiffre reste nettement supérieur à celui des années précédentes.

FedNor soutient le développement des petites et moyennes entreprises en leur fournissant un financement et des services visant à stimuler le développement économique dans la région. Le Ministère met en œuvre des stratégies adaptées à chaque région, conçues pour tirer parti des diverses possibilités de croissance, stimuler la création d'emplois et promouvoir une prospérité inclusive parmi les entreprises.

Au cours du dernier exercice, FedNor a versé 6,6 millions de dollars pour soutenir 25 projets dans le cadre du volet [Croissance et productivité des entreprises](#) du programme [Croissance économique régionale par l'innovation \(CERI\)](#). Les fonds octroyés dans le cadre de ce volet ont aidé les entreprises du Nord de l'Ontario à accélérer leur croissance grâce à la productivité, à la démonstration et à l'adoption de technologies, à l'expansion du commerce et au développement des exportations, ainsi qu'à la commercialisation et au développement des marchés. Pour chaque dollar investi, 2,71 \$ ont été générés par d'autres sources, amplifiant ainsi les retombées de ces projets. Près du tiers (28 %) du financement total a été consacré à des initiatives axées sur le développement du commerce et des exportations, l'intégration dans les chaînes de valeur nationales et mondiales et l'expansion des marchés.

Exemple d'un projet de commercialisation mené dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation

La **Tobler Dairy Farm**, située à New Liskeard, a reçu un investissement de 600 000 \$ dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) afin de soutenir l'expansion et la modernisation de ses activités. Cet investissement permet de construire une nouvelle étable, de rénover les installations existantes et d'acheter du matériel de pointe, dont un robot de traite, un collecteur, une hacheuse et un mélangeur de balles, un pousseur d'aliments et une pompe à fumier. Ces améliorations visent à augmenter la production, à promouvoir la santé animale et à réduire les émissions de carbone, permettant ainsi à la Tobler Dairy Farm de saisir de nouvelles occasions et de relever de nouveaux défis tout en améliorant la durabilité et la productivité dans la région.

La fabrication et la transformation jouent un rôle essentiel dans l'économie du Nord de l'Ontario, car elles stimulent l'innovation, créent des emplois de haute qualité et ajoutent de la valeur aux ressources naturelles abondantes de la région. En 2023, le Nord de l'Ontario comptait près de 1 522 établissements du secteur de la fabrication, dont 80 % étaient concentrés dans la transformation à valeur ajoutée en lien avec l'exploitation minière, la foresterie, l'équipement et l'alimentation. Dans le cadre de l'[Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario \(IFCNO\)](#), le Ministère investit dans la modernisation de l'équipement de fabrication des petites et moyennes entreprises et aide les entreprises à évaluer leurs activités afin d'explorer d'autres possibilités d'amélioration de leurs capacités de fabrication et de leur production. Au cours du dernier exercice, FedNor a versé 2,9 millions de dollars à 11 projets dans le cadre de l'IFCNO, soutenant ainsi l'innovation, la croissance des entreprises et la création d'emplois locaux dans la région. Ce soutien représente 44,4 % du financement total accordé dans le cadre du volet [Croissance et productivité des entreprises](#) en 2024-2025.

Exemple d'un projet mené dans le cadre de l'Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario

L'entreprise **Masters Fibre Mill and Alpaca Farm**, située sur l'île Saint-Joseph, a reçu une contribution de 47 752 \$ dans le cadre de l'Initiative de fabrication ciblée du Nord de l'Ontario (IFCNO) de FedNor afin d'améliorer ses activités et d'atteindre de nouveaux marchés. Cet investissement a permis à l'entreprise d'acheter une machine à tricoter 3D automatisée, de moderniser ses installations et d'offrir une formation spécialisée à son personnel. Grâce à ces améliorations, Masters Fibre Mill and Alpaca Farm a pu diversifier son offre de produits, en proposant notamment des chandails, des tuques et des mitaines tricotés, tout en utilisant exclusivement des fibres canadiennes. Elle est ainsi devenue la seule entreprise au Canada à fabriquer ces articles à partir de matériaux entièrement nationaux. Le projet devrait permettre d'augmenter les recettes, de conquérir de nouveaux marchés et de renforcer le secteur de la fabrication de fibres dans la région.

Le Ministère a également accordé un financement de 5,9 millions de dollars dans le cadre du volet Croissance et compétitivité des entreprises du Programme de développement du Nord de l'Ontario afin de soutenir le développement des entreprises. Ce financement, qui a été réparti entre 23 projets, a permis de générer 16,8 millions de dollars provenant d'autres sources, stimulant ainsi la croissance économique et favorisant les avantages concurrentiels pour la région.

Exemple d'un projet mené dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario visant à soutenir le développement des entreprises et des secteurs

Grâce à un investissement de 1,8 million de dollars accordé à l'organisme **Les Anges du Nord de l'Ontario** dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario, FedNor a soutenu sa croissance continue et son rayonnement régional. Cet engagement de trois ans permet à l'organisme de collaborer étroitement avec des entreprises à fort potentiel, des investisseurs et des partenaires communautaires de toute la région afin d'accroître les possibilités d'investissement dans les entreprises en démarrage, favorisant ainsi leur croissance et la création d'emplois dans tout le Nord de l'Ontario. Le financement vise en particulier à améliorer l'état de préparation à l'investissement en offrant des services de formation et de consultation, ce qui a permis la création de 75 nouveaux investisseurs providentiels accrédités dans le Nord de l'Ontario et la conclusion de 120 transactions d'investissement ciblées pendant la durée du projet.

Les initiatives soutenues dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario et du programme Croissance économique régionale par l'innovation au cours du dernier exercice ont aidé les petites et moyennes entreprises à établir de nouveaux partenariats et à élargir leurs réseaux professionnels. Ces efforts ont permis d'augmenter les ventes, de créer de nouvelles possibilités d'investissement et d'accéder à des marchés plus vastes. Par exemple, en soutenant la participation à des événements de réseautage à grande échelle, FedNor a facilité l'intégration des PME dans les principales chaînes d'approvisionnement industrielles. Les principaux événements soutenus comprenaient, entre autres, la Foire royale d'hiver de l'agriculture, le congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, le congrès de l'Institut canadien des mines (ICM), le symposium sur les terres autochtones organisé par Wahkohtowin Development et la conférence annuelle Le Nord de l'Ontario roule vers la défense. Ces événements jouent un rôle essentiel dans le

renforcement des liens, de la visibilité et des débouchés pour les entreprises du Nord de l'Ontario. En 2023, 93,8 % des petites et moyennes entreprises de la région ont déclaré vendre principalement à des clients au sein de leur municipalité ou de leur région, et seulement 11 % d'entre elles exportaient à l'international. Compte tenu de la vaste superficie du Nord de l'Ontario et de sa nature éloignée, ce type d'événements est essentiel pour aider les entreprises à surmonter leur isolement et leur accès limité aux investissements.

Conformément aux secteurs prioritaires et émergents définis lors de l'exercice de mobilisation concernant la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, FedNor a fourni un soutien ciblé et adapté aux secteurs pour stimuler la croissance des entreprises et diversifier l'économie de la région au cours du dernier exercice. Il s'agit notamment d'investissements stratégiques pour des projets dans les secteurs de l'exploitation minière, de la foresterie, du tourisme, de la fabrication, de l'agroalimentaire ainsi que de la santé et des sciences de la vie. Grâce au [Programme pour la croissance du tourisme \(PCT\)](#), FedNor a accordé un financement de 2 millions de dollars dans le cadre de 20 projets en 2024-2025, aidant ainsi les exploitants d'entreprises touristiques à améliorer leurs services et les expériences pour attirer de nouveaux visiteurs. En tant qu'élément clé de la [Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#), le PCT tire parti des atouts uniques du Canada et adopte une approche pangouvernementale pour libérer le plein potentiel du secteur touristique. Les investissements réalisés dans le cadre du PCT visent à diversifier les économies locales, à réduire la dépendance à l'égard d'un seul secteur et à générer des revenus supplémentaires pour les collectivités grâce aux dépenses des visiteurs dans l'hébergement, la restauration et les produits locaux.

Exemple d'un projet mené dans le cadre du Programme pour la croissance du tourisme

Grâce à une contribution de 35 500 \$ du Programme pour la croissance du tourisme (PCT), **l'Algoma Kinniwabi Travel Association** a fait progresser le plan de préparation en vue de l'accueil des navires de croisière dans la région d'Algoma. Cette initiative a porté sur le développement des destinations de croissance dans les régions rurales situées le long du chenal du Nord du lac Huron, de Spanish en Ontario à l'île Saint-Joseph, et au nord du lac Supérieur, de Batchawana à Wawa. En établissant les atouts touristiques potentiels comme les marinas, les entreprises, les solutions de transport local et les attractions, la stratégie vise à améliorer les expériences de croisière et d'excursion à terre dans ces régions rurales. Cet investissement devrait permettre d'élargir les possibilités touristiques, de soutenir les économies locales et de faire de la région une destination accueillante pour les croisiéristes et les visiteurs à terre.

L'intelligence artificielle (IA) est en train de transformer tous les secteurs de l'économie canadienne, offrant un potentiel important en matière de commercialisation, d'innovation, de gains de productivité et de retombées sociales et environnementales. Pour maintenir la place de chef de file du Canada dans le monde en matière d'IA, le gouvernement a alloué, dans le budget de 2024, 200 millions de dollars aux agences de développement régional dans le cadre de [l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle \(IRIA\)](#). Cette initiative soutient à la fois la commercialisation des technologies de l'IA et l'adoption de l'IA par les petites et moyennes entreprises, en accordant une attention particulière à des secteurs clés, comme l'agriculture, les sciences de la santé, la fabrication, l'approvisionnement et les services miniers ainsi que la foresterie. L'IRIA vise à combler le fossé entre la recherche et les applications concrètes en s'attaquant à des défis comme le financement, l'acquisition de talents, la gestion des données et la conformité à la réglementation. En 2024-2025, FedNor a accordé une aide d'un million de dollars dans le cadre de ce programme pour aider les entreprises et les organisations du Nord de l'Ontario à investir dans des technologies d'IA novatrices et à les adopter dans le but de stimuler la croissance, la compétitivité et la résilience économique à long terme.

Exemple d'un projet mené dans le cadre de l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle

Grâce à un investissement de 700 000 \$ de FedNor dans le cadre de l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle, **NORCAT** fournira des services-conseil et du financement aux petites et moyennes entreprises (PME) innovantes afin de favoriser l'adoption, l'intégration et la commercialisation d'outils, de produits et de services d'IA. Le projet permettra aux entreprises de combler les lacunes en matière de compétences et de productivité liées aux technologies d'IA, de développer l'expertise interne dans le Nord de l'Ontario et d'aider les PME à devenir plus efficaces, plus innovantes et plus compétitives. Le financement permettra également de réaliser des achats d'immobilisations et de s'agrandir, par exemple en ce qui concerne les serveurs et l'infrastructure fonuagique, ainsi que de fournir une formation ciblée, de couvrir les frais de commercialisation et d'obtenir des services professionnels.

L'accès à des logements abordables et de taille convenable, comme l'ont souligné les intervenants régionaux au cours des séances de mobilisation concernant la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, demeure une grande préoccupation pour les entreprises et les collectivités du Nord de l'Ontario. Conscient à la fois des avantages économiques et de la demande croissante de logements, le gouvernement du Canada a lancé [l'Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle](#) en 2024-2025 pour aider les entreprises et les organisations à améliorer la chaîne d'approvisionnement locale en matière de logement et à faire progresser l'innovation dans le secteur de la construction résidentielle. Mise en œuvre par FedNor et les autres agences de développement régional, l'Initiative soutient de nouvelles approches pour la construction résidentielle, notamment la conception de maisons modulaires, l'utilisation de l'impression 3D, la construction en bois massif, la construction en panneaux et l'adoption de pratiques de construction résidentielle carboneutres et résilientes aux changements climatiques. Au cours du dernier exercice, FedNor a distribué près de 1,2 million de dollars d'aide, soutenant le développement de solutions avancées de construction résidentielle qui visent à améliorer l'efficacité de la construction, à réduire les répercussions sur l'environnement et à accélérer la livraison de logements abordables dans le Nord de l'Ontario.

FedNor s'efforce de donner la priorité à l'inclusivité, à l'accessibilité et à la durabilité dans ses activités visant à promouvoir la croissance économique. Au cours du dernier exercice, les activités en faveur de cet engagement ont inclus le financement de projets permettant d'augmenter les possibilités d'entrepreneuriat pour les membres des groupes méritant l'équité par le biais de programmes de base et temporaires. Ainsi, environ 15 % des fonds alloués dans le cadre du Programme pour la croissance du tourisme en 2024-2025 ont soutenu des initiatives touristiques menées par des Autochtones, renforçant ainsi l'engagement du Ministère en faveur d'une croissance inclusive et durable. Le Ministère a également continué à mettre en œuvre le [Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#) pour soutenir la réussite à long terme des entrepreneurs et des propriétaires d'entreprise des communautés noires.

Exemple d'un projet lié à la diversité, l'équité et l'inclusivité

La LaCloche Manitoulin Business Assistance Corporation a reçu une contribution de 999 620 \$ dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario (PDNO) pour poursuivre la mise en œuvre du programme Northern Ontario Women (NOW) dans la région. L'investissement permet aux sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Nord de fournir jusqu'à 5 000 \$ de soutien aux petites entreprises détenues ou dirigées par des femmes, couvrant ainsi les coûts des services professionnels et de la formation destinés à les aider à prendre de l'expansion. Le programme vise à améliorer les ressources de développement des entreprises, à promouvoir la création de nouvelles entreprises et à aider les entreprises existantes dirigées par des femmes à étendre leurs activités. En partenariat avec l'initiative pour les femmes entrepreneures du PARO – Centre pour l'entreprise des femmes, le programme fournit des aiguillages et aide les clientes à préparer des demandes solides. L'investissement devrait permettre de créer de nouvelles possibilités, d'établir des partenariats stratégiques et d'accroître la participation économique des femmes dans le Nord de l'Ontario.

En tant que partenaires d'exécution clés, les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) jouent un rôle essentiel dans le développement économique local au Canada, surtout dans les régions rurales et éloignées. Elles fournissent de l'aide financière, des conseils aux entreprises et un soutien à la planification stratégique aux entreprises locales, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la croissance des collectivités. Les SADC sont gérées localement et s'adaptent aux besoins propres aux collectivités qu'elles servent, ce qui en fait des partenaires efficaces pour renforcer l'économie et favoriser le développement économique local. En 2024-2025, FedNor a versé environ 8,3 millions de dollars dans le cadre du [Programme d'aide au développement des collectivités](#) pour soutenir les 24 sociétés d'aide au développement des collectivités de la région, y compris trois SADC propres aux Autochtones. Au total, les SADC de la région ont soutenu 257 transactions conclues, d'une valeur de 26,4 millions de dollars, au cours du dernier exercice¹².

Résultats obtenus

Au total, FedNor a versé près de 25 millions de dollars à 109 projets dans le cadre de ce résultat ministériel en 2024-2025. De ce financement global :

- La plupart des projets ont été réalisés dans le cadre du Programme de développement des collectivités (33,3 %), du programme Croissance économique régionale par l'innovation (26,4 %)

¹² Montants issus des rapports trimestriels des SADC de 2024-2025 reçus au moment de la production du rapport.

et du Programme de développement du Nord de l'Ontario (23,7 %), suivis du Programme pour la croissance du tourisme (8,2 %).

- La majeure partie des fonds (80 %) est allée à des projets en zone rurale et éloignée dans la région¹³.
- Un montant important (42,2 %) a été consacré à des projets dans un secteur prioritaire et émergent défini dans la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario (exploitation minière, foresterie, tourisme, fabrication, agroalimentaire ainsi que sciences de la santé et de la vie).
- FedNor a investi 15,2 % dans des projets dont les activités ou les résultats bénéficiaient précisément à un ou plusieurs groupes méritant l'équité (Autochtones, communautés francophones, femmes ou jeunes).
- Une part importante du financement (8,3 %) a aidé les collectivités et les entreprises à mettre en œuvre des initiatives de croissance propre.

Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies novatrices dans le Nord de l'Ontario

Le Nord de l'Ontario possède un écosystème d'innovation en pleine croissance dans lequel les particuliers, les établissements, les entreprises et les collectivités travaillent ensemble pour transformer de nouvelles idées en produits, processus et services commercialisables. L'activité d'innovation au sein des petites et moyennes entreprises (PME) dans la région a augmenté pour atteindre 25,8 % en 2023, contre 20,8 % en 2020. Malgré cette croissance, le chiffre reste inférieur au niveau enregistré en 2017, qui était de 30,7 %. Le type d'activité d'innovation le plus courant mentionné par les PME du Nord de l'Ontario en 2023 était l'innovation en matière de produit, 13,5 % des entreprises déclarant des biens ou des services nouveaux ou considérablement améliorés. Le changement le plus marquant entre 2020 et 2023 est la hausse de l'innovation organisationnelle, qui est passée de 4,0 % à 8,4 %.

Lors des séances de mobilisation concernant la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario, les participants ont souligné l'importance de promouvoir l'innovation et la fabrication de pointe dans les secteurs prioritaires et émergents. Ce travail a été considéré comme un moyen d'accroître la valeur des produits régionaux et de renforcer l'économie locale. Les participants ont également souligné la nécessité de créer des partenariats et de favoriser la collaboration. Ils ont noté que l'amélioration de l'accès au financement et le soutien au développement des compétences aideraient les PME à adopter de nouvelles technologies, y compris des technologies avancées et respectueuses de l'environnement, et à renforcer l'écosystème de l'innovation régional.

Afin de favoriser l'innovation dans la région, FedNor a soutenu la création et l'élargissement de réseaux régionaux qui favorisent l'échange d'idées, de technologies et de solutions. En travaillant en étroite collaboration avec les principaux intervenants du domaine de l'innovation de la région, notamment les centres régionaux d'innovation, les établissements d'enseignement postsecondaire, les centres de recherche et les accélérateurs d'entreprises, FedNor s'est attachée à renforcer l'écosystème d'innovation de la région. Le Ministère a également entretenu ses relations avec d'autres programmes de financement gouvernementaux et les conseils subventionnaires afin de garantir un soutien coordonné, efficace et adapté à la région pour les projets.

¹³ Les projets en zone rurale sont définis comme des projets réalisés à l'extérieur des deux régions métropolitaines de recensement (RMR) du Nord de l'Ontario, à savoir le Grand Sudbury et Thunder Bay.

En 2024-2025, FedNor a versé plus de 2,6 millions de dollars à 23 projets d'innovation dans le cadre du volet [Écosystèmes d'innovation régionaux](#) du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI), ce qui a permis d'obtenir 1,26 \$ auprès d'autres sources pour chaque dollar investi par le Ministère. Ces projets visaient à renforcer les capacités des écosystèmes, à faciliter l'accès aux capitaux, à promouvoir la croissance des entreprises innovantes et à renforcer les capacités d'innovation des grappes stratégiques.

La plupart (56,0 %) des fonds alloués dans le cadre du volet Écosystèmes d'innovation régionaux ont été consacrés aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux centres d'innovation, aux accélérateurs et aux centres d'incubation. Le reste du financement est allé aux municipalités et aux sociétés municipales de développement économique (19,0 %), aux entreprises axées sur l'innovation (14,3 %) et aux organisations de développement communautaire (10,7 %). Ces entités jouent un rôle essentiel dans la promotion de la créativité, de la collaboration et de la croissance des entreprises en démarrage et des entrepreneurs à toutes les étapes du cycle économique.

Exemple d'un projet mené dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation – développement des écosystèmes d'innovation régionaux et renforcement des capacités d'innovation

Le Sault College of Applied Arts and Technology a reçu une contribution de 378 000 \$ dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario pour soutenir les rôles permanents de coordonnateur de liaison avec l'industrie et de technicien en recherche. Cet investissement permettra au Collège d'étendre ses activités de recherche appliquée et de développement, tant locales que collaboratives, dans des domaines clés comme l'automatisation, la fabrication de pointe, la robotique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), en partenariat avec des organisations du secteur privé.

Résultats obtenus

Au total, FedNor a versé plus de 2,8 millions de dollars à 24 projets dans le cadre de ce résultat ministériel en 2024-2025. De ce financement global :

- La quasi-totalité du financement (92 %) a été octroyée par l'intermédiaire du programme Croissance économique régionale par l'innovation dans le cadre du volet Écosystèmes d'innovation régionaux.
- Près des trois quarts du financement (71,2 %) sont allés à des projets réalisés en zone rurale et éloignée dans la région¹⁴.
- Une part importante des fonds (44,3 %) a soutenu un secteur prioritaire et émergent défini dans la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario (exploitation minière, foresterie, tourisme, fabrication, agroalimentaire ainsi que sciences de la santé et de la vie).
- Un peu plus d'un tiers du financement (35,4 %) a aidé les collectivités et les entreprises à mettre en œuvre des initiatives de croissance propre.

¹⁴ Les projets en zone rurale sont définis comme des projets réalisés à l'extérieur des deux régions métropolitaines de recensement (RMR) du Nord de l'Ontario, à savoir le Grand Sudbury et Thunder Bay.

- FedNor a versé 12,3 % du financement à des projets dont les activités ou les résultats bénéficiaient précisément à un ou plusieurs groupes méritant l'équité (Autochtones, communautés francophones, femmes ou jeunes).

Principaux risques

FedNor a établi plusieurs risques principaux dans son plan ministériel de 2024-2025, notamment le vieillissement de l'effectif, les retards dans l'embauche et la dotation, ainsi que l'augmentation de la charge de travail et des changements. Ces facteurs ont été présentés comme des menaces potentielles pour le maintien en poste, le recrutement et la résilience du personnel qualifié et compétent du Ministère, ce qui pourrait, en fin de compte, nuire à l'exécution de son mandat.

En réaction à ces risques, FedNor a pris plusieurs mesures d'atténuation au cours du dernier exercice. Il s'agissait notamment d'efforts ciblés liés à la planification stratégique de l'effectif et de la relève pour se préparer aux besoins actuels et futurs en matière de dotation. Dans le cadre de l'amélioration des processus de recrutement et d'intégration, il a été question de gérer l'afflux de nouveaux employés et gestionnaires, de développer l'expertise à l'échelle de l'organisation et de simplifier les processus de gestion des ressources humaines. Ces mesures ont permis de faire en sorte que les recrues soient bien intégrées au sein du Ministère, contribuant ainsi à la pérennité de l'effectif à long terme.

L'équité et l'accessibilité sont également restées des priorités clés au cours du dernier exercice, notamment avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité de FedNor et l'établissement d'objectifs concernant l'équité en matière d'emploi afin d'améliorer la représentation et de soutenir la diversité de l'effectif.

De plus, la mobilisation des employés et leur apprentissage ont été améliorés grâce à des séances sur les valeurs et l'éthique, à des formations en gestion et à des initiatives élargies en matière de santé mentale, notamment des ateliers sur le bien-être psychologique. Le Ministère a également favorisé une culture de l'apprentissage grâce à une formation ciblée qui comprenait un soutien relativement aux langues officielles. Il s'agissait de doter les employés des compétences et des connaissances nécessaires pour s'épanouir dans leurs fonctions, favorisant du même coup la résilience et le développement de carrière.

Pour finir, les efforts visant à attirer de nouveaux talents ont été consolidés grâce à des activités de rayonnement ciblées auprès des étudiants et à l'utilisation des plateformes de médias sociaux et des réseaux internes comme le Groupe de gestion du Nord de l'Ontario, ce qui a permis au Ministère de mieux se faire connaître et d'attirer de nouveaux talents. En établissant très tôt des contacts avec de futurs employés potentiels, le Ministère a cherché à constituer un vivier de candidats qualifiés prêts à se joindre à l'effectif.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Aperçu des ressources nécessaires pour le développement économique du Nord de l'Ontario
Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	50 629 184 \$	56 815 774 \$
Équivalents temps plein	78	64

La [section Finances de l'infographie de FedNor dans l'Infobase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de FedNor dans l'Infobase du GC](#) présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités pangouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

FedNor reste déterminée à promouvoir la diversité, l'inclusion et les débouchés économiques équitables dans tout le Nord de l'Ontario par le biais de ses programmes et services.

Au niveau interne, FedNor a mis l'accent sur la formation concernant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) et sur les initiatives de sensibilisation du personnel afin d'améliorer la compréhension et l'application des principes de l'ACS Plus au sein de l'organisation, ainsi que l'intégration des pratiques de l'ACS Plus dans l'ensemble du Ministère. Dans le cadre de l'engagement de FedNor à créer un centre d'excellence en matière d'ACS Plus, une évaluation des besoins organisationnels liés à l'ACS Plus a été réalisée de façon à déterminer les domaines à améliorer. Cette évaluation guidera le plan d'action annuel sur l'ACS Plus et permettra d'établir les objectifs à court terme pour l'exercice à venir.

En 2024-2025, l'organisation s'est également attelée à la mise au point d'outils visant à faciliter la mise en œuvre d'un nouveau système de collecte de données sur l'ACS Plus au moyen du nouveau portail client pour les subventions et les contributions. Le nouveau système permet aux demandeurs de préciser s'ils s'identifient à des groupes méritant l'équité. Cette amélioration permet à FedNor d'évaluer la participation aux programmes de différents groupes démographiques et de formuler des recommandations fondées sur des données qui favorisent un meilleur accès aux communautés mal desservies.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et Objectifs de développement durable

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de FedNor au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Le développement économique du Nord de l'Ontario bénéficie du soutien des programmes suivants :

- Développement et diversification économiques des collectivités
- Écosystème régional de l'innovation
- Développement des affaires

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour le développement économique du Nord de l'Ontario sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le Ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

En 2024-2025, FedNor a mené un ensemble d'initiatives stratégiques visant à renforcer sa capacité de s'acquitter de son mandat. Ces efforts visaient à renforcer la gouvernance, à optimiser les ressources humaines, à améliorer la prestation de services et la gestion des données, à développer les communications, à moderniser les technologies de l'information et la gestion de l'information, et à améliorer la transparence, les processus et la reddition de comptes. Les activités suivantes soulignent l'engagement du Ministère en faveur de l'amélioration continue et de l'excellence opérationnelle :

Gouvernance

- Au cours du dernier exercice, le Ministère a renforcé les principales structures de gouvernance et créé des groupes de travail stratégiques afin d'améliorer la collaboration. Il a également stabilisé les unités organisationnelles, garantissant ainsi leur adéquation avec l'évolution des responsabilités et des obligations législatives.
- De plus, la collaboration a été consolidée grâce au Groupe de gestion du Nord de l'Ontario, une tribune réunissant des directeurs, des gestionnaires et des superviseurs fédéraux de tout le Nord de l'Ontario. Cette plateforme a permis de favoriser le dialogue horizontal, de promouvoir l'échange des pratiques exemplaires et de s'attaquer aux priorités régionales communes.

Ressources humaines

- En 2024-2025, FedNor a renforcé la gestion des ressources humaines en mettant en œuvre une planification stratégique de l'effectif et de la relève, en favorisant un milieu de travail diversifié et inclusif et en accordant la priorité au bien-être des employés. L'Agence a géré avec succès un afflux de nouveaux employés et gestionnaires, développant l'expertise à l'échelle de l'organisation tout en améliorant les stratégies de recrutement, d'intégration et de maintien en poste. L'indépendance opérationnelle s'est accrue grâce à la réduction de la dépendance à l'égard des services partagés et à la simplification des processus de gestion des ressources humaines, ainsi qu'aux efforts déployés pour assurer la pérennité de l'effectif.
- L'équité et l'accessibilité sont restées des priorités clés, notamment avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité de FedNor visant à créer un milieu de travail exempt d'obstacles et à résoudre les problèmes d'accessibilité structurelle dans l'ensemble des bureaux. Le Ministère a également fixé des objectifs liés à l'équité en matière d'emploi afin d'améliorer la représentation. En réponse à l'Appel à l'action du greffier, le Ministère a fait progresser les initiatives en matière de diversité, d'inclusion, d'équité et de lutte contre le racisme par le biais d'une formation obligatoire, d'une révision des politiques de dotation et de l'élaboration d'une nouvelle politique sur la compétence en matière de culture autochtone.
- La mobilisation des employés et leur apprentissage ont été améliorés grâce à des séances sur les valeurs et l'éthique, à des formations en gestion et à des initiatives élargies en matière de santé mentale, notamment des ateliers sur le bien-être psychologique, la prévention du harcèlement en milieu de travail et la promotion du Programme d'aide aux employés. Le Ministère a également favorisé une culture de l'apprentissage grâce à des programmes de formation ciblés, notamment le cours de sensibilisation à la sécurité et de remise à niveau sur l'intégration, des séances de perfectionnement en gestion et un soutien en matière de langues officielles par l'intermédiaire d'un professeur de français et d'un programme de jumelage.
- Les efforts visant à attirer de nouveaux talents ont été consolidés grâce à des activités de rayonnement ciblées auprès des étudiants, ce qui a permis au Ministère de mieux se faire connaître et d'attirer de nouveaux talents. De plus, les primes et les reconnaissances pour longs états de service ont été traitées de manière à ce que les contributions des employés soient reconnues rapidement.

Prestation de services et gestion des données

- Au cours du dernier exercice, FedNor a fait progresser la prestation de services et la gestion des données en déployant avec succès un nouveau système de gestion des programmes de subventions et de contributions doté d'un portail client externe. Cette initiative a considérablement amélioré les interactions avec les clients en rationalisant les processus, en améliorant l'accessibilité et en offrant une expérience plus conviviale. Dans le cadre de ce travail, l'équipe des technologies de l'information de FedNor s'est entièrement occupée du soutien, de l'entretien et du développement de cette solution, assurant une intégration transparente dans divers systèmes. En améliorant l'accès aux données, le suivi et la production de rapports, le portail a rendu la prestation de services plus efficace, plus réactive et plus conforme à la Politique sur les services et le numérique.
- Les efforts visant à améliorer l'accessibilité des données ont également permis de consolider la disponibilité et la fiabilité des renseignements, favorisant ainsi la prise de décision fondée sur

des données probantes. De plus, la collaboration a été renforcée par l'élaboration de produits de renseignement économique stratégique, qui s'appuient sur des observations et des analyses émanant des intervenants en vue d'améliorer la planification et l'efficacité opérationnelle. Il s'agissait notamment d'élaborer des profils de secteurs prioritaires, des analyses de l'incidence des droits de douane, des aperçus économiques et des trousseaux destinés aux animateurs pour faciliter la mise à jour de la Stratégie pour la prospérité et la croissance du Nord de l'Ontario.

Communications

- Le Ministère a renforcé sa stratégie de communication, en augmentant sa présence numérique et son engagement auprès des publics clés. Le lancement réussi du profil LinkedIn a permis d'améliorer la visibilité, de soutenir les efforts de recrutement et de favoriser l'établissement de liens; le profil compte 2 000 abonnés, plus de 145 messages et 80 000 impressions au 30 avril 2025. Une croissance plus importante des médias sociaux a renforcé la présence du Ministère dans les collectivités, soutenant ainsi la mobilisation des intervenants et affirmant son rôle en tant que partenaire local digne de confiance.
- Les canaux de communication internes et externes ont également été consolidés, ce qui a permis d'améliorer la publication des rapports ministériels et de peaufiner les processus en vue d'assurer la cohérence des messages. Le site Web public a été mis à jour pour l'harmoniser avec le nouveau portail client et les nouveaux programmes, garantissant du même coup l'accessibilité et la pertinence pour les clients, les promoteurs de projet et les intervenants. Par ailleurs, le Ministère a réalisé de nombreuses annonces de projets et organisé de nombreux événements, renforçant ainsi la transparence et le rayonnement.

Technologies de l'information et gestion de l'information

- Au cours du dernier exercice, FedNor a renforcé ses capacités en matière de technologie de l'information et de gestion de l'information afin de moderniser ses activités et d'améliorer la prestation de services. Un système interne d'attribution de billets, lancé en août 2024, a permis de rationaliser les demandes d'aide et de traiter plus de 500 dossiers depuis sa mise en place.
- La gouvernance du numérique et la capacité de développement ont également été renforcées grâce à l'intégration d'une équipe de développement des technologies de l'information attirée, ce qui a permis de réduire la dépendance à l'égard des entrepreneurs, et grâce à la mise en place du Comité d'examen de l'architecture numérique, ce qui a amélioré la supervision et l'harmonisation des initiatives numériques.
- Le service et l'efficacité opérationnelle se sont améliorés grâce à la mise au point d'une application de réservation de véhicules du parc automobile. De plus, le Ministère s'est efforcé de renforcer la gestion de l'information en informant les employés des pratiques exemplaires et en leur fournissant des outils et une formation pour améliorer l'organisation et l'accessibilité des données.

Transparence, processus et reddition de comptes

- Au cours du dernier exercice, le Ministère a renforcé les processus de gouvernance, de production de rapports et de passation de marchés afin d'améliorer la transparence, la reddition de comptes et l'efficacité opérationnelle. Des politiques et procédures clés ont été élaborées, mises en œuvre et actualisées dans des domaines comme la production de rapports ministériels

et financiers, la gestion du rendement, les contributions remboursables, l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les évaluations d'impact, la formation du personnel et les rapports sur la sécurité. Le Ministère a également mis en œuvre la nouvelle Orientation concernant la présence prescrite au lieu de travail.

- Les exigences en matière de production de rapports ont été systématiquement respectées, ce qui a facilité l'accès en temps voulu à l'information, la tenue de séances de breffage pour la direction et la rédaction des principaux rapports ministériels. D'autres améliorations en matière de divulgation proactive ont permis d'accroître la disponibilité des renseignements sur les plateformes gouvernementales ouvertes, tandis que de nouveaux outils de prévision et tableaux de bord ont permis d'optimiser les processus de planification, de collaboration et de comptabilité. Par ailleurs, un plan de contrôle interne évolutif et un cadre de gestion des risques ont été élaborés pour améliorer l'évaluation continue des risques, la conformité et la gérance.
- La capacité de passation de marchés a également été consolidée grâce au recrutement et à l'intégration du premier agent de passation de marchés du Ministère, ce qui a permis de soutenir les processus internes et de réduire la dépendance à l'égard des canaux externes de passation de marchés.
- De plus, le Ministère a réalisé l'audit interne du Bureau du contrôleur général portant sur le cadre de contrôle de gestion relatif au suivi des paiements de transfert et à l'établissement de rapports connexes dans les agences de développement régional, renforçant ainsi son engagement en faveur de la transparence, de la reddition de comptes et de l'amélioration continue de l'administration des programmes de paiements de transfert.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 5 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 512 390	7 247 357
Équivalents temps plein	41	36

La [section Finances de l'infographie de FedNor dans l'Infobase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de FedNor dans l'Infobase du GC](#) présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats de FedNor pour 2024-2025

Tableau 6 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 6, FedNor a attribué 8,8 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	28 250,00 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	319 580,95 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)	0 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	8,8 %
- ¹Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$. - ²Aux fins de la cible minimale de 5 %, les données présentées dans ce tableau illustrent la définition que donne Services aux Autochtones Canada (SAC) d'une « entreprise autochtone », à savoir : ○ une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; ○ une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; ○ une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.	

Dans son plan ministériel pour 2025-2026, FedNor prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 6,0 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du Ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Afin de respecter cet engagement, FedNor a cerné les réductions des dépenses suivantes :

- 2024-2025 : 168 000 \$
- 2025-2026 : 410 000 \$
- 2026-2027 et exercices suivants : 505 000 \$

Au cours de l'exercice 2024-2025, FedNor s'est efforcée de réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

- Améliorer l'efficacité de ses activités de fonctionnement, par exemple en gérant les déplacements grâce à la tenue de réunions hybrides, en réduisant son parc automobile sous-utilisé et en réduisant le recours à des services centralisés fournis par d'autres ministères.
- Adopter une approche équilibrée qui préserve une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne les fonds disponibles pour les programmes de manière à réduire au minimum les répercussions sur la mise en œuvre de ces derniers.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 7 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 montre l'argent que FedNor a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Développement économique du Nord de l'Ontario	50 629 184	60 742 551	• 2022-2023 : 125 009 965 • 2023-2024 : 64 901 521 • 2024-2025 : 56 815 774
Total partiel	50 629 184	60 742 551	• 2022-2023 : 125 009 965 • 2023-2024 : 64 901 521 • 2024-2025 : 56 815 774
Services internes	4 512 390	5 248 021	• 2022-2023 : 7 067 901 • 2023-2024 : 6 874 858 • 2024-2025 : 7 247 357
Total	55 141 574	65 990 572	• 2022-2023 : 132 077 866 • 2023-2024 : 71 776 379 • 2024-2025 : 64 063 131

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Le sommaire du rendement budgétaire présenté dans le tableau 7 couvre les éléments suivants :

- Budget supplémentaire des dépenses de 2024-2025;
- Total des autorisations disponibles pour 2024-2025 (reflète les autorisations reçues, y compris le financement en cours d'exercice);
- Dépenses réelles de 2022-2023 à 2024-2025, telles qu'elles figurent dans les Comptes publics du Canada.

Les dépenses réelles pour 2023-2024 étaient de 71,78 millions de dollars, soit une baisse de 60,3 millions de dollars (46 %) d'un exercice à l'autre par rapport aux dépenses réelles en 2022-2023. Cette diminution est principalement attribuable au fait que FedNor a reçu d'importantes subventions et contributions temporaires dans le contexte de la COVID-19 et pour la mise en œuvre des initiatives de relance annoncées dans le budget de 2021. La majeure partie du financement destiné à ces initiatives a pris fin en 2023 et représente l'essentiel de la diminution des dépenses réelles et prévues à partir de 2023-2024.

Les dépenses réelles pour 2024-2025 étaient de 64,1 millions de dollars, soit une baisse de 7,7 millions de dollars (11 %) d'un exercice à l'autre par rapport aux dépenses réelles en 2023-2024. Cette diminution est principalement attribuable à l'arrêt de programmes temporaires comme l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA) et le Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) en 2023-2024.

L'augmentation de 10,8 millions de dollars entre les dépenses prévues de 55,1 millions de dollars et les autorisations totales de 65,9 millions de dollars en 2024-2025 est principalement attribuable au financement en cours d'exercice reçu pour le Programme de développement du Nord de l'Ontario, le programme Croissance économique régionale par l'innovation, ainsi que l'Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle annoncée dans le Budget de 2024.

L'écart entre le total des autorisations disponibles et les dépenses réelles s'explique en partie par les différences dans les bases utilisées pour la planification par rapport à l'allocation réelle des dépenses. Les montants prévus ont été déterminés en fonction du nombre d'équivalents temps plein (ETP), en supposant une correspondance directe des coûts avec les activités des programmes. Toutefois, comme FedNor continue de dépendre d'autres ministères pour la prestation de services internes par le biais de protocoles d'entente (PE) pendant sa transition vers une agence autonome, de nombreuses dépenses ont été correctement codées comme Services internes plutôt que rattachées aux ETP spécifiques aux programmes. De plus, l'écart dans le Développement économique du Nord de l'Ontario est attribuable au fait que les activités de dotation à FedNor n'ont pas progressé aussi rapidement que prévu, ainsi qu'à un niveau inattendu de roulement du personnel. Ces facteurs ont collectivement contribué à l'écart.

La [section Finances de l'infographie pour FedNor sur l'Infobase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 8 présente les dépenses prévues de FedNor au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Développement économique du Nord de l'Ontario	64 957 500	55 149 252	55 131 867
Total partiel	64 957 500	55 149 252	55 131 867

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Services internes	6 846 991	6 692 773	6 710 158
Total	71 804 491	61 842 025	61 842 025

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

Par rapport à 2026-2027 et 2027-2028, les dépenses prévues en 2025-2026 sont plus élevées en raison du financement temporaire destiné au Programme de développement du Nord de l'Ontario, au programme Croissance économique régionale par l'innovation et au Programme pour la croissance du tourisme, qui prendra fin en 2026.

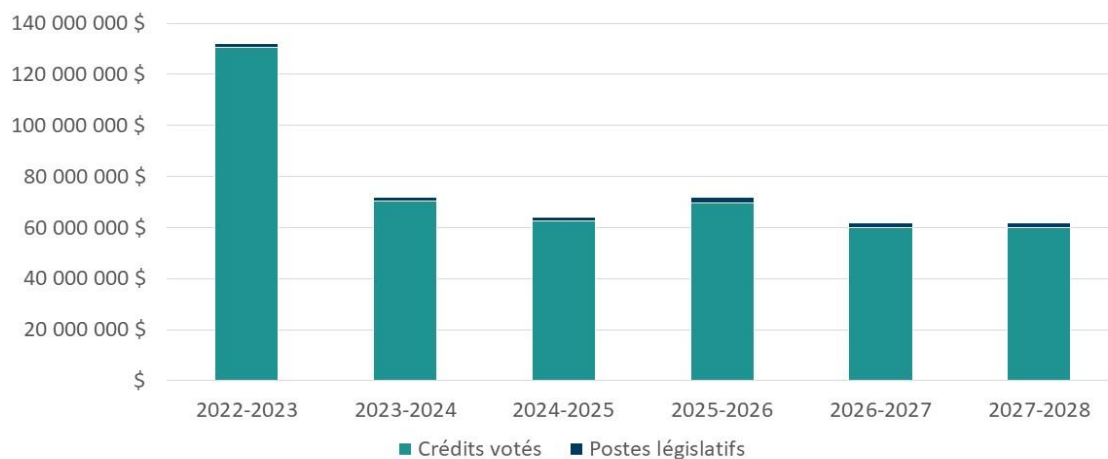
La section Finances de [l'infographie pour FedNor](#) sur l'Infobase du GC présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du Ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la page sur les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples informations sur les autorisations de financement.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du Ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version texte du graphique 1

Le graphique 1 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres :

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	1 384 206	130 693 661	132 077 866
2023-2024	1 470 868	70 305 511	71 776 379
2024-2025	1 610 892	62 452 239	64 063 131
2025-2026	2 054 114	69 750 377	71 804 491
2026-2027	2 004 342	59 837 683	61 842 025
2027-2028	2 004 342	59 837 683	61 842 025

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

FedNor a reçu d'importantes subventions et contributions temporaires dans le contexte de la COVID-19 et pour la mise en œuvre des initiatives de relance annoncées dans le budget de 2021. La majeure partie du financement de ces initiatives a pris fin en 2022-2023, ce qui explique la diminution en 2023-2024 et les exercices suivants. Le tableau fait également état d'une légère augmentation en 2025-2026 par rapport à 2024-2025, qui est principalement attribuable à la résiliation d'un accord interne de remboursement entre FedNor et Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Les dépenses prévues dans les autorisations votées entre 2025-2026 et 2027-2028 sont en baisse, principalement en raison de l'élimination progressive du financement supplémentaire reçu dans le cadre du Programme de développement du Nord de l'Ontario, du programme Croissance économique régionale par l'innovation et du Programme pour la croissance du tourisme. Le financement venant à échéance pourrait être renouvelé dans l'attente de décisions budgétaires futures.

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de FedNor.

Faits saillants des états financiers

[États financiers \(audités/non audités\) de FedNor pour l'exercice terminé le 31 mars 2025](#)

Tableau 9 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 9 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	58 541 124	55 681 331	2 859 793
Total des revenus	43 419	0	43 419
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	58 497 705	55 681 331	2 816 374

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
et les transferts			

Analyse des charges et des revenus pour 2024-2025

Les charges et les revenus réels de FedNor pour la période visée par le rapport ont été conformes aux résultats prévus.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024 2025 proviennent de [l'état des résultats prospectifs et les notes de 2024-2025](#) de FedNor.

Tableau 10 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025 (en dollars)

Le tableau 10 résume les charges et les revenus réels affectant le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	58 541 124	62 037 137	(-3 496 013)
Total des revenus	43 419	0	43 419
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	58 497 705	62 037 137	(-3 539 432)

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-2024 et 2024-2025

Les charges et les revenus réels de FedNor pour 2024-2025 étaient conformes aux résultats de 2023-2024.

Tableau 11 : État condensé de la situation financière (audité ou non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 11 fournit un résumé des montants que le Ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du Ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total du passif net	13 044 955	15 430 492	(-2 385 537)
Total des actifs financiers nets	11 850 487	14 362 935	(-2 512 448)
Dette nette du Ministère	1 194 468	1 067 557	126 911

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des actifs non financiers	5 183 457	5 325 209	(-141 752)
Situation financière nette du Ministère	3 988 989	4 257 652	(-268 663)

Analyse du passif et de l'actif du Ministère depuis le dernier exercice

Le passif net total de FedNor a diminué en 2024-2025 par rapport à 2023-2024, principalement en raison de la baisse des subventions et des contributions à payer à la fin de l'exercice, à la suite de la réduction des autorisations disponibles au titre du crédit 5. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des charges salariales découlant du paiement rétroactif des salaires à la suite de la ratification des conventions collectives. Les actifs financiers nets ont également diminué, principalement en raison d'une baisse du solde du Trésor, sous l'effet d'une réduction des charges à payer et des dettes, qui a été compensée en partie par une augmentation des comptes débiteurs des bénéficiaires de contributions. Dans l'ensemble, ces changements ont entraîné une légère augmentation de la dette nette du Ministère et une légère diminution des actifs non financiers, ce qui s'est traduit par une légère réduction de la position financière nette globale de FedNor.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du Ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 12 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 12 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de FedNor pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Développement économique du Nord de l'Ontario	51	58	64
Total partiel	51	58	64
Services internes	38	32	36
Total	89	90	100

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

La variation globale du nombre d'équivalents temps plein s'explique par le fait que FedNor poursuit ses activités de dotation à mesure qu'elle s'établit en tant que ministère autonome de manière à tenir compte des ressources humaines supplémentaires nécessaires pour s'acquitter correctement de son mandat.

Tableau 13 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 13 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de FedNor prévus au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Développement économique du Nord de l'Ontario	79	79	79
Total partiel	79	79	79
Services internes	43	43	43
Total	122	122	122

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Il est prévu que les activités de dotation de FedNor amènent l'Agence à disposer d'un effectif complet à partir de 2025-2026.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont accessibles sur le site Web de FedNor :

- [Détails sur les programmes de paiement de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que des évaluations des dépenses fiscales et les résultats de l'analyse comparative entre les sexes plus réalisée.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée

Administrateur général/administratrice générale : Valerie Gideon

Portefeuille ministériel : Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Instrument(s) habilitant(s) :

[Décret C.P. 2021-0840](#) daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, (1) transférant du ministère de l'Industrie à l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein du ministère de l'Industrie connu sous le nom d'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario; 2) plaçant l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario sous l'autorité du ministre du Développement économique et des Langues officielles.

[Décret C.P. 2021-0841](#) daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, modifiant l'ANNEXE IV DE LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES par l'ajout de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario à l'annexe de cette loi.

D'autres décrets ont amené FedNor à se conformer à la législation pertinente, comme la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements*.

La source du pouvoir de FedNor reste la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, qui doit être lue en conjonction avec les décrets pertinents.

Année de constitution ou de création : 2021

Autre : Créée en 1987 sous le nom d'« Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario », cette initiative relevait à l'origine d'Industrie Canada (aujourd'hui Innovation, Sciences et Développement économique Canada).

Coordonnées du Ministère

Adresse postale :

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario)

P3E 3L4

Numéro de téléphone : 1-877-333-6673

Téléimprimeur (ATS) : 1-866-694-8389

Numéro de télécopieur : 1-705-671-0717

Site(s) Web : <https://fednor.canada.ca>

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs tels que l'âge, le

handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans leur plan ministériel et leur rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et paiements à des sociétés d'État.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cadre d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite au [Répertoire des entreprises autochtones](#), ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par les résultats attendus.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités gouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.

résultat (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.